Officiers Civils

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 3 N

Paris le 31 Mars 1793
l'an 2.me de la Republique française

L'adjoint du Ministre de la marine pour la Sixieme Division, au Citoyen Suë, Secretaire de l'academie de Chirurgie.

J'ai reçu, Citoyen, votre Lettre du 26. de ce Mois, par laquelle en me prevenant que l'accadémie de Chirurgie a nommé des Commissaires pour le nouveau Concours qu'elle a arrêté, vous me marquez qu'elle desireroit connoitre le nombre nécessaire pour chaque Classe.

Les ordonnateurs de Brest et de Toulon, n'étant entrés dans aucun détail à ce sujet, je pense que s'il est possible de completter le nombre

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 8 d. 1
n° 16

demandé; Il seroit nécessaire de les distribuer de manière à ce que la seconde et la troisième Classe fussent plus nombreuses que la première, attendu le nombre assez considérable de Majors qui ont déjà été envoyés dans ces Ports, et qu'on embarque sur les Batimens un plus grand nombre des deux dernieres Classes./

Dalbarade